

## Position relative à l'industrie et au commerce de l'armement en Wallonie

Portée par : Christophe De Beukelaer

Axe(s) : L'Europe et le monde :

### Constat et enjeux<sup>55</sup> :

Sachant que :

- En 2016, 1 438 licence d'exportations d'armes ont été acceptées par la région wallonne, pour un montant de 453 millions d'euros (avec un taux de réalisation de 49%). Dans 60% des cas, ces ventes sont à destination d'une entreprise privée et 40 % pour des gouvernements<sup>56</sup>.
- Les ventes d'armes wallonnes sont à destination de 10 pays représentant 75,3% du total des ventes : Les Etats-Unis (101 millions d'€), la France (51 millions), les Emirats arabes unis (49 millions), l'Arabie Saoudite (34 millions), le Royaume-Uni (23 millions), la Turquie (21 millions), l'Indonésie (18m.), le Portugal (16m.), la Thaïlande (15m.) et l'Italie (14m.). **Le volume des licences octroyées à l'Arabie Saoudite diminue par rapports aux records de 2014 (397 millions) et 2015 (576 millions), ce qui s'explique par des éléments conjoncturels.**
- Le Moyen-Orient a une place « prépondérante » dans les exportations d'armes wallonnes et qu'en découle une dépendance de cette industrie envers l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis et le Pakistan<sup>57</sup>.
- **L'Arabie Saoudite est le premier partenaire commercial de l'industrie de l'armement wallonne avec plus de 37% du total de la valeur des licences d'armes entre 2012 et 2016<sup>58</sup>.**
- Le Traité sur le commerce des armes (TCA) reconnaît à tous les Etats le droit à la légitime défense et l'acquisition d'armes dans ce cadre.
- Depuis 2014, de nombreux états « présentés comme des exemples en matière de régime de contrôle national ont autorisé d'importants transferts d'armements vers des zones de conflits, des pays en guerre ou des régimes brutaux »<sup>59</sup>.

<sup>55</sup> C. Stiernon, *Commerce des armes : Un traité, mais à quand des transferts responsables ?* GRIP, 13 septembre 2017 ; C. Stiernon, H. Voisin, *Les transferts d'armements de la Région wallonne en 2016 : Synthèse du rapport annuel*, GRIP, 21 août 2017 ; C. Stiernon, D. Jacqmin, *Faut-il arrêter de vendre des armes à l'Arabie Saoudite ?*, GRIP, 20 septembre 2017.

<sup>56</sup> C. Stiernon, H. Voisin, *op. cit.*

<sup>57</sup> *Ibid.*

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> C. Stiernon, *op. cit.*

- **10% des demandes d'exportations belges sont jugées très sensibles au regard des critères de la « Position commune de l'UE »<sup>60</sup>.**
- L'UE définit un cadre légal, mais que la décision finale d'exportation est la compétence des Etats-membres, en Belgique des régions.
- En 2015, 75 entreprises étaient actives en Belgique dans le secteur de l'armement.
- En Région wallonne, l'octroi des licences d'armes est une **compétence** exclusive du **ministre-président wallon**.

#### Considérant :

- La **résolution du 8 juin 2017 de la Chambre des représentants**, demandant de « soumettre à une réflexion approfondie » les relations diplomatiques, économiques, commerciales et énergétiques avec l'Arabie saoudite. Cette même résolution demande d'ordonner au Credendo Group l'arrêt de ses produits d'assurances de technologies et d'équipements militaire à destination de l'Arabie Saoudite<sup>61</sup>.
- **La Position Commune** (2008/944/PESC) de l'UE sur le commerce de matériel et de technologie militaire et notamment son deuxième critère susceptible d'entraîner l'interdiction du commerce de **matériel et de technologie militaires : le non-respect respect des droits de l'homme dans le pays de destination finale et respect du droit humanitaire international par ce pays**<sup>62</sup>.
- **La répression interne des minorités chiites en Arabie Saoudite, le conflit au Yémen** où le rôle saoudien est fortement critiqué par les nations unies ou des ONG tel que *Human Rights Watch* et *Amnesty International*.
- **Les accusations de transferts illégaux d'armes par l'Arabie Saoudite à des groupes rebelles en Syrie**<sup>63</sup>.
- La Région wallonne comme actionnaire de la FN Herstal. Sachant que la firme *Browning Arms Company* est une filiale de la FN Herstal active au sein de la *National Rifle Association (NRA)*<sup>64</sup>

<sup>60</sup> C. Stiernon, H. Voisin, *op. cit.*

<sup>61</sup> Chambre des Représentants de Belgique, Résolution visant à reconsidérer la politique étrangère de la Belgique à l'égard du Royaume d'Arabie saoudite, texte adopté en séance plénière, 8 juin 2017.

<sup>62</sup> Résolution du Parlement européen du 25 février 2016 sur la situation humanitaire au Yémen (2016/2515(RSP)) et Résolution du Parlement européen du 13 septembre 2017 sur les exportations d'armements: mise en oeuvre de la position commune 2008/944/PESC (2017/2029(INI)).

<sup>63</sup> « Dans le cadre de la guerre civile en Syrie, l'Arabie saoudite fournit des armes modernes et puissantes, dont des missiles antichars à Jaysh al-Fatah (Armée de la conquête— une coalition rebelle active dans le nord de la Syrie), à l'armée syrienne libre (FSA) et au front sud ». *Chambre des représentants, propositions de résolution visant à reconsidérer la politique étrangère vis-à-vis de l'Arabie Saoudite*, 27 septembre 2016.

<sup>64</sup> <https://daardaar.be/rubriques/politique/responsabilite-wallonne-lattaque-de-las-vegas/>

## Propositions :

Les Jeunes cdH proposent :

- ✓ Militer auprès de l'UE pour des **critères plus stricts et contraignants dans la position commune européenne**. En raison de ses constats précédents, un embargo sur les armes à échelle européenne envers l'Arabie Saoudite est nécessaire.
- ✓ La **fin pur et simple de la vente de matériel et de technologie militaire à l'Arabie Saoudite**. Une étude approfondie sur l'usage des armes d'origine wallonne dans des pays en conflit ou connue pour leur non-respect des droits de l'homme comme la Turquie, la Thaïlande<sup>65</sup> ou les Emirats-arabes-unis.
- ✓ **Exercer une pression sur Browning Arms Company pour cesser son soutien à la NRA.**
- ✓ Renforcer le rôle du Parlement dans le processus d'octroi des licences d'armes au détriment de la compétence exclusive du Ministre-président.
- ✓ Un **marquage renforcé du commerce d'armes** : traçage, enregistrement des armes et munitions. Notamment en étant vigilant aux possibilités de revente des armes par l'acheteur à des tiers. A ce titre, le matériel pouvant faire objet d'un usage militaire doit fait l'objet d'une surveillance comparable.
- ✓ Une information publique de la région wallonne sur la vente d'armes provenant de Wallonie la plus complète possible : destinataires, utilisation, quantité et matériel vendu.
- ✓ La création d'un **statut particulier pour toute entreprise active dans le secteur de l'armement**. Ce statut doit mettre fin à la détention, par des groupes privés, d'entreprises d'armements. Ce qui implique que tous les revenus tirés de ce commerce soient reversés à l'Etat.
- ✓ L'aspect social et la perte d'emploi consécutive doit être anticipée et réfléchi : réorientation des marchés visés (armement de la police par exemple), réorientation des employés via des formation, etc.

---

<sup>65</sup> <https://www.amnesty.be/infos/rapports-annuels/rapport-annuel-2017/asia-et-pacifique/article/thaïlande>